

**Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux
Pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin
Mairie de Crécy la Chapelle – 77580 CRECY LA CHAPELLE**

Crécy la Chapelle, le 15 mai 2017

**A Mesdames, Messieurs les Maires des
communes du Syndicat**

Objet : Préservation du Grand Morin

Mesdames, Messieurs les Maires,

Avec l'arrivée du printemps, sont revenus les travaux d'entretien des jardins.

Un grand nombre de riverains du Grand Morin, peu scrupuleux, ont repris leurs mauvaises habitudes, et jettent dans la rivière d'une part, les produits de tonte, et d'autre part, les produits d'élagages, quand ce ne sont pas les arbres entiers ...

Ces déchets sont obligatoirement bloqués sur les vannages, les déversoirs, ou les arches de pont. Outre leur aspect peu esthétique, ils peuvent représenter un réel danger en cas de montée des eaux.

Dans le cadre du programme d'entretien annuel, les délégués du syndicat ont voté des crédits pour que nous réalisions 3 interventions de nettoyage exceptionnelles en plus du programme traditionnel. Je vous rappelle que chacune de ces interventions s'élève à 20 000 € environ...

Pour 2017, nous en avons déjà réalisé 2, les conséquences de la crue se faisant encore sentir, et il va être difficile de tenir jusqu'à la fin de l'année sans une nouvelle intervention.

C'est pourquoi je souhaite appeler votre attention sur la communication à **tous les riverains** et la surveillance qu'il conviendrait que vous mettiez en œuvre dans votre commune pour limiter au maximum ces incivilités qui détruisent le charme de notre rivière, et génèrent des frais considérables pour que nous **essayions** de la garder propre.

Je sais pouvoir compter sur votre aide pour qu'ensemble, nous restions fiers de notre rivière.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de mes sentiments distingués.

**La Présidente,
Anne-Marie RAVET.**

